

**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
19 juin 2023

---

RELATIF À L'OUVERTURE, LA MODERNISATION ET LA RESPONSABILITÉ DU CORPS  
JUDICIAIRE - (N° 1345)

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° CL114

présenté par  
M. Didier Paris, rapporteur

-----

**ARTICLE 7**

Après l'alinéa 26, insérer l'alinéa suivant :

« c) Au quatrième alinéa et à la première phrase du cinquième alinéa, le mot : « troisième » est remplacé par le mot : « quatrième ». »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.